

Participants : Adrien Alamichel, François-Xavier Besne, Marc Cayol, Nicolas Costoux, Alan Eliot, Liliane Fermin, Caroline Fourré, Luc Graillet, Michèle Guérin Florence Lecoq, Damien Lorieux, Didier Macé, Pascal Marc, Sylvie Nolin, Daniel Sorand

Président : Adrien Alamichel

Secrétaire de séance : Sylvie Nolin

PRÉCISION : tous les événements annoncés dans ce compte-rendu pourront être modifiés, ajournés ou annulés selon l'évolution des consignes gouvernementales liées au Covid-19. *Les indications en italique sont des précisions actualisées qui n'étaient pas à la connaissance du CD le 12 mai.*

1 Le compte-rendu de la réunion du 13 février 2020 est approuvé à l'unanimité

2 Sorties / Voyages

- Sortie Club / week-end de l'Ascension 2020 : 40 places - voyage en car couchette => reportée sur 2021 (13 au 16 mai)
- Séjour plongée en Martinique : organisé par Paul Cléon du 18 au 25 octobre 2020 => pour l'instant maintenue
- 2 sorties fin de formation ou exploration sont planifiées les 12/13 septembre : Erquy par Yves Nolin et Plouër-sur-Rance par Pascal Marc
- Pascal propose d'organiser des sorties à Saint-Malo les 19/20 et 26/27 septembre, voire en juillet et/ou août (6 personnes maxi/bateau). Elles seront inscrites au calendrier dès confirmation et validation.
- Daniel signale qu'il est dans l'attente des retours des bilans financiers et des règlements des plongeurs de la sortie St Malo du 14 et 15 mars et de la sortie N3 Nemo => rappel aux organisateurs de sorties d'adresser aux trésoriers un bilan financier ainsi que les paiements des plongeurs dans les meilleurs délais.

2 Préparation de la saison 2020/2021

Bilan 2019/2020 : Les stagiaires inscrits en N1, N2 et N3 sur la saison en cours et qui n'auront pas validé leur cursus, pourront le poursuivre à la prochaine saison sans frais de formation supplémentaires (hors sorties & adhésion club) :

- **Formation N1** => une dizaine de stagiaires
- **Formation N2** => Entre 12 et 14 stagiaires. 2 à 3 sorties en milieu naturel sont encore nécessaires.
- **Formation N3** => 4 stagiaires.

Gestion du matériel :

- les responsables « Matériel » vont recontacter les prestataires afin que les blocs (11 Nitrox et 9 Air) soient réévalués conformément à la réglementation.
- Mise en place d'un protocole de désinfection du matériel. *Une méthodologie a été proposée par la CMPN aux clubs le 15 mai.*
- Dorénavant lors des sorties, les personnes empruntant du matériel (stab, détendeurs) devront les prendre en charge individuellement au local et les rapporter => en aucun cas, le matériel personnel ou club ne pourra être transporté ni stocké dans le camion, afin de limiter les contaminations croisées.
- Pascal propose de mettre au point une machine de désinfection et propose aux responsables « Matériel » de venir travailler sur le projet dans ses locaux.

Saison 2020/2021 :

Cotisations : Décision de ne pas augmenter les cotisations. Toutefois, et pour tenir compte du contexte actuel lié au Covid-19, il est décidé, à l'unanimité, d'accorder aux seuls adhérents présents en 2019/2020 et qui renouvèleront leur adhésion une remise de 25€ par personne (uniquement sur les adhésions).

Pour le confort de tous, nous allons essayer que la fiche de réinscription vous soit adressée individuellement par mail ; elle sera préremplie (nom, prénom, adresse, mail, portable, n° licence...), à charge pour chacun de contrôler et/ou compléter les éléments indiqués.

Discussion sur la possibilité de payer les cotisations par virement ou CB. Des précisions seront données à la rentrée.

A noter dans vos agendas, la réunion des moniteurs scaphandre et apnée est fixée au mardi 16 juin 2020.

La prochaine saison « Apnée » mettra l'accent sur la formation de cadres.

Les formations scaphandre (N1 et N2) seront organisées. Une formation GP-N4 est souhaitée.

Plan d'action de rentrée : Marc proposera une ébauche d'actions et/ou de communication pour la prochaine réunion (faire découvrir notre activité à un grand nombre de personnes).

Le salon des associations est prévu le 6 et 7 septembre 2020 (toutes les personnes disponibles sont les bienvenues = mail à suivre).

La réunion des nouveaux arrivants est fixée au 15 septembre 2020.

Les médecins fédéraux vont être sollicités afin qu'ils proposent des créneaux pour les visites médicales à la rentrée (si la situation liée au Covid le leur permet). *Le document du 15 mai de la CMPN a été diffusé depuis à tous les adhérents et aux médecins du club.*

Ligne de vêtements C'Chartres Métropole Subaqua

Caroline & Luc ont travaillé sur une ligne de T-shirts qui sera proposée aux adhérents.

Ils seront :

- de couleur bleue (rappel du Bleu de Chartres),
- le nom du Club (C'Chartres métropole Subaqua) sera inscrit sur la poitrine (gauche),
- 2 possibilités de logos pour le dos (logo actuel et un autre dessin) avec le nom « Chartres », logos au choix lors de la pré-commande.

Ces T-Shirts seront à précommander (et payer) au bureau ; un jeu de T-shirts blancs sera commandé afin que chacun puisse vérifier la taille et la forme (coupe femme possible) à commander. Les essais de tailles seront possibles à la rentrée dans les mesures d'hygiène nécessaires.

4 Manifestations

Assemblées générales électives FFESSM 2020 :

- SCC : le samedi 7 novembre (MPT des Petits Clos – Chartres)
Adrien informe qu'il est prêt à repartir pour un nouveau mandat et constitue une liste pour tenir compte de ceux qui veulent s'arrêter.
- Codep 28 : 10 octobre 2020
- Comité Centre : 20 novembre 2020 à Tours
- FFESSM Nationale : L'AGN élective aura lieu en décembre 2020, une fois que tous les comités régionaux et interrégionaux auront élu leurs membres.

5 Tour d'écran

Adrien informe que le club construit un projet commun de recherche archéologique subaquatique, en collaboration avec des archéologues professionnels, au niveau de l'Eure, pour une durée minimum de 3 ans après validation par les autorités compétente début 2021.

Les travaux prévus pour réparer la fosse de plongée n'ont pas été entrepris du fait de la pandémie. Du fait de la situation il est probable que l'organisation des lignes d'eau ne puisse être établie qu'à la rentrée.

FX : précise que les associations devront avoir un logiciel comptable à compter du 1/01/2021 et rédiger une annexe

Prochaine réunion le 30 juin à 20h chez Electro.